

Morgan Stanley Investment Funds

Calvert Sustainable Global Green Bond Fund

(Classe d'actions de capitalisation)

Objectif D'Investissement

Dégager un niveau de rendement total attrayant tout en favorisant un impact et des résultats environnementaux et sociaux positifs. Le Fonds relève de l'article 9 du règlement européen Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR).

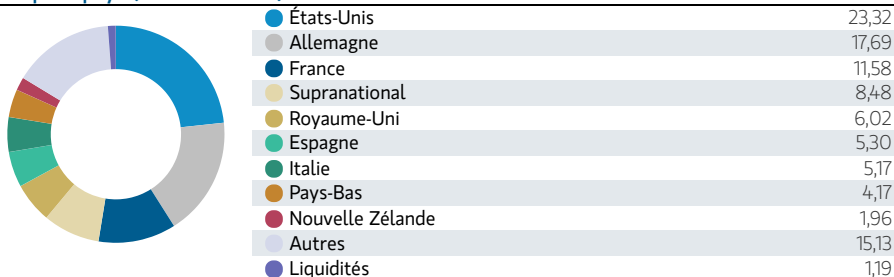
Approche d'investissement

Le Fonds investira principalement dans des obligations vertes, y compris des titres internationaux d'entreprises, de gouvernements et d'émetteurs liés aux gouvernements, sur tout un éventail de classes d'actifs obligataires. L'équipe d'investissement intègre la prise en compte des thèmes ESG et de durabilité dans ses décisions d'investissement de façon discrétionnaire. En outre, le conseiller en investissement engage la direction de l'entreprise sur les pratiques de gouvernance et sur ce qu'il considère être des questions environnementales et/ou sociales importantes pour l'entreprise.

Nos équipes d'investissement

	ARRIVÉE DANS L'ENTREPRISE	ANNÉES D'EXPÉRIENCE DANS LE SECTEUR
Vishal Khanduja, CFA, Co-Head, Broad Markets Fixed Income	2012	18
Leon Grenyer, Head of European Multi-Sector	2002	27
Brian S. Ellis, CFA, Executive Director	2009	17
Dipen Patel, Executive Director	2009	14

Les membres de l'équipe peuvent changer à tout moment et sans préavis.

Principaux pays (% de l'actif net)¹Allocation sectorielle (% de l'actif net)^{1,2}

	PORTEFEUILLE
Crédit	48,27
Obligations corporate Investment Grade	43,53
Obligations d'entreprises à haut rendement	2,80
Créances titrisées	7,96
ABS	1,95
CMBS	6,01
Gouvernement	42,57
Treasuries	17,22
Gouvernement	25,35
Liquidités	1,19

¹ La somme des chiffres peut ne pas être égale à 100% en raison de l'arrondi.

² Pour de plus amples informations sur la classification sectorielle et les définitions, veuillez consulter le site www.msci.com/gics et le glossaire sur www.morganstanley.com/im.

La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent baisser ou augmenter et un investisseur peut ne pas récupérer le montant investi.

Calvert

Type de part	CLASSE A
Devise	Dollar américain
ISIN	LU2502369304
Bloomberg	MORCSGA LX
Date de lancement	10 Août 2022
Valeur liquidative	\$ 23,11

Caractéristiques
du fonds

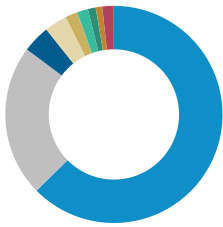
Lancement du Fonds	10 Août 2022
Devise de référence	Dollar américain
Indice de référence	ICE BofA Green Bond Index
Total de l'actif	\$ 18,59 million(s)
Structure	Luxembourg SICAV
SFDR	Article 9
Classification [†]	

Frais (%)	CLASSE A
Droits d'entrée max	4,00
Frais courants	1,39
Frais de gestion	1,15

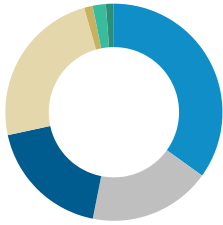
Le montant indiqué des droits d'entrée est le maximum possible. Dans certains cas vous pourrez payer moins ; votre conseiller financier peut vous aider à déterminer ce montant. Les frais courants reflètent les paiements et frais engagés lors du fonctionnement du fonds et sont déduits des actifs du fonds pour la période. Ils incluent les commissions et frais de gestion, de fiducie/dépôt et d'administration. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la section sur les charges et les frais associés du Prospectus.

Souscriptions (USD)	CLASSE A
Investissement initial minimum	0
Investissement suivant minimum	0

Caractéristiques	FONDS
Duration (années)	6,74
Rendement moyen à l'échéance (%)	4,59
Nombre de positions	109

Allocation par devise (% de l'actif net)¹

	FONDS
● Euro	62,62
● Dollar américain	22,59
● Livre sterling	4,10
● Dollar canadien	3,38
● Dollar australien	1,83
● Couronne suédoise	1,63
● Franc Suisse	1,17
● Yen	0,97
● Autres	1,71

Répartition qualitative (% de l'actif net)^{1,3}

	FONDS
● AAA	34,93
● AA	18,19
● A	18,50
● BBB	23,97
● BB	1,27
● Non noté(es)	1,95
● Liquidités	1,19

Valeurs principales (% de l'actif net)

	FONDS
Germany (Federal Republic of), 0.000000%, 2030-08-15	5,14
Kreditanstalt Fuer Wiederaufbau, 0.010000%, 2027-05-05	4,99
European Investment Bank, 0.010000%, 2035-11-15	4,68
Kreditanstalt Fuer Wiederaufbau, 0.000000%, 2031-09-15	4,37
European Union, 0.450000%, 2046-05-02	3,79
United Kingdom (Government of), 0.875000%, 2033-07-31	3,26
France Government Bond Oat, 1.750000%, 2039-06-25	2,32
Fanniemae-Aces Fna_17-M13, 2.931630%, 2027-09-25	2,10
Fanniemae-Aces Fna_19-M1, 3.547020%, 2028-09-25	2,09
New Zealand (Government of), 4.250000%, 2034-05-15	1,96
Total	34,70

[†] Ce Fonds est classé comme un produit de l'article 9 en vertu du Règlement sur la divulgation du financement durable. Les produits visés par l'article 9 sont ceux qui ont un objectif d'investissement durable et qui intègrent la durabilité dans le processus d'investissement d'une manière contraignante.

¹ La somme des chiffres peut ne pas être égale à 100% en raison de l'arrondi.

³ Les données relatives à la qualité des titres sont issues de Fitch, Moody's et S&P. Lorsque les notations de crédit des titres individuels diffèrent entre les trois agences de notation, la notation la plus « élevée » est appliquée. La notation des CDS est fondée sur la notation la plus « élevée » de l'obligation de référence sous-jacente. Les « liquidités » comprennent les investissements dans des instruments d'échéance courte, y compris les investissements dans les fonds Morgan Stanley Liquidity.

Pour prendre connaissance de tous les risques, veuillez consulter le Prospectus disponible sur www.morganstanleyinvestmentfunds.com. Toutes les données sont au 28.02.2023 et peuvent changer tous les jours.

Les demandes de souscription d'actions du Fonds ne doivent pas être effectuées sans consultation préalable du Prospectus actuel et du Document d'informations clés (« DIC ») ou du Document d'informations clés pour l'investisseur (« DICI »), qui sont disponibles en anglais et dans la langue officielle de votre juridiction locale au numéro suivant morganstanleyinvestmentfunds.com ou gratuitement auprès du siège social de Morgan Stanley Investment Funds, European Bank and Business Centre, 6B route de Trèves, L-2633 Senningerberg, R.S. Luxembourg B 29 192.

Les informations relatives aux aspects du Fonds en lien avec le développement durable et la synthèse des droits des investisseurs sont disponibles sur le site Internet susmentionné.

Si la société de gestion du Fonds concerné décide de mettre fin à l'accord de commercialisation dans tout pays de l'EEE ou ce Fonds est enregistré à la vente, elle le fera conformément aux règles UCITS en vigueur.

DEFINITIONS

Bloomberg désigne le « Bloomberg Global Identifier (BBGID) ». Il s'agit d'un code alphanumérique unique de 12 caractères qui permet d'identifier des valeurs mobilières, telles que les compartiments de la plateforme Morgan Stanley Investment Funds, au niveau des classes d'actions, sur un terminal Bloomberg. Le terminal Bloomberg, un système fourni par Bloomberg L.P., permet aux analystes d'accéder en temps réel aux données des marchés financiers et d'effectuer des analyses. Chaque code Bloomberg commence avec le même préfixe BBG, suivi de neuf autres caractères. Nous avons inclus dans le présent guide le code Bloomberg de chaque classe d'actions de chacun des fonds. La **duration** mesure la sensibilité du prix (valeur du principal) d'un produit obligataire à une variation des taux d'intérêt. La duration est exprimée en nombre d'années. La hausse des taux d'intérêts s'accompagne d'une baisse des prix des obligations, tandis que les taux d'intérêts en baisse signifient une hausse des prix des obligations. **ISIN** est l'acronyme de « International Securities Identification Number » (numéro d'identification des titres internationaux) ; il s'agit d'un code à 12 caractères composé de chiffres et de lettres, qui identifie les titres de façon distincte. Les **Liquidités** la valeur des actifs pouvant être immédiatement convertis en liquidités. Celles-ci comprennent les effets de commerce, les opérations de change ouvertes, les bons du Trésor et d'autres instruments à court terme. Ces instruments sont considérés comme des liquidités, car ils sont jugés liquides et ne présentent pas de risque significatif de variation de valeur. Le **nombre de positions** indiqué correspond à un ordre de grandeur typique et ne constitue pas un nombre maximal. En raison des conditions de marché et des

Classe d'actions A - Profil de risque et de rendement

La catégorie de risque et de rendement indiquée repose sur des données historiques.

- Les données historiques ne sont fournies qu'à titre indicatif et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.
- Ainsi, cette catégorie peut varier dans le temps.
- Plus la catégorie est élevée, plus le potentiel de rendement est important, tout comme le risque de perte du placement. La catégorie 1 ne fait pas référence à un placement dépourvu de risque.
- Le Fonds appartient à cette catégorie car il investit dans des titres obligataires et le rendement simulé et/ou enregistré du fonds a historiquement connu des hausses et des baisses de moyenne amplitude.
- La variation des taux de change entre la devise du Fonds et celles des investissements qu'il effectue peut avoir un impact sur sa valeur.

Cette classification ne tient pas compte d'autres facteurs de risque qui doivent être analysés avant de prendre une décision d'investissement, tels que :

- La valeur des obligations est susceptible de diminuer lorsque les taux d'intérêt augmentent, et vice-versa.
- Les émetteurs peuvent ne pas être en mesure de rembourser leur dette, auquel cas votre investissement perdra de sa valeur. Ce risque est plus élevé lorsque le Fonds investit dans des obligations à notation inférieure.
- Le Fonds a recours à des tiers pour fournir certains services et réaliser certains placements ou certaines opérations. Le Fonds peut subir des pertes financières en cas de faillite des tiers concernés.
- Les facteurs de durabilité peuvent faire courir un risque aux investissements, par exemple : valeur des actifs à impact, coûts d'exploitation plus élevés.
- Il est possible que le nombre d'acheteurs ou de vendeurs soit insuffisant, ce qui peut avoir une incidence sur la capacité du Fonds à acheter ou vendre des titres.
- Investir dans les marchés émergents apporte des risques accrues en raison des systèmes politiques, juridiques et opérationnels moins développés, tandis que l'investissement dans les titres des marchés obligataires via le Marché obligataire interbancaire chinois peut également augmenter les risques tels que le risque de contrepartie et de liquidité.
- La valeur des instruments dérivés financiers est très sensible, ce qui peut se solder par des pertes supérieures au montant investi par le Fonds.
- La performance passée n'est pas un indicateur fiable des performances futures. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations des taux de change. Le montant des placements et les revenus qui en découlent peuvent baisser ou augmenter et les investisseurs peuvent perdre l'intégralité ou une partie de leurs investissements.
- La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent fluctuer et rien ne garantit que le Fonds atteindra ses objectifs de placement.
- Les investissements pouvant être réalisés dans des devises diverses, les fluctuations des taux de change entre les devises peuvent entraîner des évolutions à la hausse ou à la baisse de la valeur des investissements. En outre, la valeur des investissements peut être affectée par les variations de change entre la monnaie de référence de l'investisseur et la devise de référence des placements.

Classes d'actions A supplémentaires

	DEVISE	LANCEMENT	ISIN	BLOOMBERG
AH (EUR)	EUR	10.08.2022	LU2502369486	MORCSAH LX

mouvements boursiers, il se peut que le portefeuille soit amené à excéder ces valeurs. Le **rendement moyen à l'échéance** mesure le rendement annuel des titres porteurs d'intérêts. En cela, on part du principe qu'ils seront détenus jusqu'à leur échéance. Cette mesure inclut les paiements de coupons reçus au cours de la durée de vie du titre et le remboursement du capital à l'échéance. La **VL** est la valeur liquidative par action du fonds (VL), qui représente la valeur des actifs d'un fonds moins son passif.

DISTRIBUTION

Le présent document s'adresse et doit être distribué exclusivement aux personnes résidant dans des pays ou territoires où une telle distribution ou mise à disposition n'est pas contraire aux lois et réglementations locales en vigueur. Il incombe à toute personne en possession de ce document et à toute personne désireuse de faire une demande de souscription dans des Parts conformément au Prospectus de s'informer des lois et réglementations en vigueur dans les pays ou territoires concernés et de s'y conformer. MSIM, la division de gestion d'actifs de Morgan Stanley (NYSE : MS) et ses sociétés affiliées ont passé des accords pour commercialiser leurs produits et services respectifs. Chaque société affiliée de MSIM est réglementée de manière appropriée dans la juridiction où elle opère. Les sociétés affiliées de MSIM sont Eaton Vance Management (International) Limited, Eaton Vance Advisers International Ltd, Calvert Research and Management, Eaton Vance Management, Parametric Portfolio Associates LLC, et Atlanta Capital Management LLC.

Dans l'UE, les documents de MSIM et d'Eaton Vance sont publiés par MSIM Fund Management (Ireland) Limited (« FML »). FML est une société privée à responsabilité limitée par actions immatriculée en Irlande sous le numéro 616661 et réglementée par la Banque Centrale d'Irlande. Son siège social est situé à l'adresse The Observatory, 7-11 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, D02 VC42, Irlande.

En dehors de l'UE, les documents de MSIM sont publiés par Morgan Stanley Investment Management Limited (MSIM Ltd), une société agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Enregistrée en Angleterre. Numéro d'enregistrement : 1981121. Siège social : 25 Cabot Square, Canary Wharf, London E14 4QA.

Suisse: les documents de MSIM sont publiés par Morgan Stanley & Co. International plc, Londres, succursale de Zurich, une société agréée et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA »). Siège social : Beethovenstrasse 33, 8002 Zurich, Suisse. **Italie**: MSIM FML (succursale de Milan), (Sede Secondaria di Milano), Palazzo

Serbelloni Corso Venezia, 16 20121 Milan, Italie. **Pays-Bas:** MSIM FMLL (succursale d'Amsterdam), Tour Rembrandt, 11e étage Amstelplein 11096HA, Pays-Bas. **France:** MSIM FMLL (succursale de Paris), 61, rue de Monceau, 75008 Paris, France. **Espagne:** MSIM FMLL (succursale de Madrid), Calle Serrano 55, 28006, Madrid, Espagne.

Dubaï: MSIM Ltd (Bureau de représentation, Unit Precinct 3-7 th Floor-Unit 701 and 702, Level 7, Gate Precinct Building 3, Dubai International Financial Centre, Dubaï, 506501, Émirats arabes unis. Téléphone : +97 (0)14 709 7158).

Ce document est distribué dans le Centre financier international de Dubaï par Morgan Stanley Investment Management Limited (bureau de représentation), une entité réglementée par la Dubai Financial Services Authority (« DFSA »). Il n'est destiné qu'à être utilisé par des clients professionnels et des contreparties de marché. Ce document n'est pas destiné à être distribué aux clients particuliers, et ceux-ci ne doivent pas agir sur la base des informations qui y sont contenues.

Ce document concerne un produit financier qui n'est soumis à aucune forme de réglementation ou d'approbation par la DFSA. La DFSA n'est pas responsable de l'examen ou de la vérification des documents relatifs à ce produit financier. Par conséquent, la DFSA n'a pas approuvé ce document ou tout autre document associé, ni pris de mesures pour vérifier les informations qui y figurent, et décline toute responsabilité à cet égard. Le produit financier auquel ce document se rapporte peut être illiquide et/ou soumis à des restrictions quant à sa revente ou son transfert. Les acheteurs potentiels sont tenus d'effectuer leurs propres vérifications concernant ce produit financier. Si vous ne comprenez pas le contenu de ce document, veuillez consulter un conseiller financier agréé.

Hong Kong: Le présent document est diffusé par Morgan Stanley Asia Limited aux fins d'utilisation à Hong Kong et ne peut être diffusé qu'après « investisseurs professionnels » au sens du Securities and Futures Ordinance (décret sur les valeurs mobilières et les contrats à terme) de Hong Kong (Cap 571). Le contenu du présent document n'a été révisé ni approuvé par aucune autorité de réglementation, y compris la Securities and Futures Commission de Hong Kong. En conséquence, à moins que la loi en vigueur ne prévoit des exceptions, ce document ne devra pas être publié, diffusé, distribué, ni adressé aux particuliers résidant à Hong Kong, ni mis à leur disposition. **Singapour:** Ce document est diffusé par Morgan Stanley Investment Management Company et ne saurait être considéré comme une offre de souscription ou d'achat, directe ou indirecte, présentée au public ou à des membres du public de Singapour autres que (i) des investisseurs institutionnels selon la définition de l'article 304 de la Securities and Futures Act (SFA), chapitre 289, (ii) des « personnes concernées » (ce qui inclut les investisseurs accrédités) au sens de l'article 305 de la SFA, la distribution du présent document étant conforme aux conditions énoncées à l'article 305 de la SFA ou (iii) les personnes concernées par toute autre disposition applicable de la SFA, et conformément aux conditions de celle-ci. En particulier, pour les fonds d'investissement qui ne sont pas autorisés ou reconnus par le MAS, les parts de ces fonds ne peuvent pas être offertes au public de détail ; tout document écrit délivré à des personnes dans le cadre d'une offre n'est pas un prospectus au sens de la SFA et, par conséquent, la responsabilité légale de la SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas, et les investisseurs doivent examiner attentivement s'il leur est bien adapté. Cette publication n'a pas été vérifiée par l'Autorité monétaire de Singapour. **Australie:** Ce document est publié par Morgan Stanley Investment Management (Australia) Pty Ltd ABN 22122040037, AFSL No. 314182 et ses affiliés et ne constitue pas une invitation à investir. Morgan Stanley Investment Management (Australia) Pty Limited donne les moyens aux filiales de MSIM de fournir des services financiers à la clientèle de gros en Australie. Une invitation à investir ne peut être proposée que lorsqu'aucune publication d'information n'est requise par la Corporations Act 2001 (Cth) (la « Corporations Act »). Toute invitation à investir ne pourra pas être considérée comme telle si une publication d'information est requise par la Corporations Act 2001 et ne sera faite qu'à des personnes ayant le statut de « client de gros » (wholesale client), tel que défini dans la Corporations Act. Ce document ne sera pas déposé auprès de l'Australian Securities and Investments Commission.

Chili: Le Fonds ou les participations dans le Fonds ne sont pas enregistrés dans le Registre des valeurs offshore (el Registro de Valores Extranjeros) et ne sont pas soumis à la surveillance de la Commission du marché financier (la Comisión para el Mercado Financiero). Le présent document et les autres documents relatifs à l'offre de participations dans le Fonds ne constituent pas une offre publique ni une invitation à souscrire ou à acheter des participations dans le Fonds en République du Chili, si ce n'est à des acheteurs identifiés de manière individuelle dans le cadre d'une offre privée au sens de l'Article 4 de la Loi chilienne sur les valeurs mobilières (la Ley del Mercado de Valores) (une offre qui n'est pas « adressée au grand public ou à un secteur ou à une catégorie spécifique de celui-ci »).

Pérou: Les participations dans le Fonds n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au Pérou en vertu du Decreto Legislativo 862 : Ley de Fondos de Inversión y sus Sociedades Administradoras ou en vertu du Decreto Legislativo 861 : Ley del Mercado de Valores (la « Loi sur le marché des valeurs mobilières »), et sont offerts uniquement aux investisseurs institutionnels (tels que définis à l'article 8 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières) dans le cadre d'un placement privé, conformément à l'article 5 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières. Les participations dans le Fonds n'ont pas été inscrites au Registre public du marché des valeurs mobilières (Registro Público del Mercado de Valores) tenu par la Superintendencia del Mercado de Valores, et l'offre des participations dans le Fonds au Pérou n'est pas soumise à la supervision de cette dernière. Tout transfert des participations

dans le Fonds est soumis aux limitations prévues par la Loi sur le marché des valeurs mobilières et ses règlements d'application.

INFORMATIONS IMPORTANTES

EMEA : Cette communication promotionnelle est publiée par MSIM Fund Management (Ireland) Limited (« FMLL »). FMLL est réglementée par la Banque centrale d'Irlande. MSIM Fund Management (Ireland) Limited est une société privée à responsabilité limitée par actions immatriculée en Irlande sous le numéro 616661 et dont le siège social est situé à l'adresse The Observatory, 7-11 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, D02 VC42, Irlande.

Ce document contient des informations relatives aux compartiments de Morgan Stanley Investment Funds, société d'investissement à capital variable domiciliée au Luxembourg. Morgan Stanley Investment Funds (la « Société ») est enregistrée dans le Grand-Duché de Luxembourg en tant qu'organisme de placement collectif, conformément à la Partie 1 de la Loi du 17 décembre 2010, dans sa version modifiée. La Société est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« OPCVM »).

Les demandes de souscription d'actions dans les compartiments ne doivent pas être effectuées sans consultation préalable du Prospectus, du Document d'information clé (« DIC ») ou du Document d'information clé pour l'investisseur (« DIC I »), du Rapport annuel et semestriel (« Documents d'offre »), ou d'autres documents disponibles dans votre juridiction locale, qui sont disponibles gratuitement auprès du Siège social de la Banque européenne et du Centre d'affaires, 6B route de Trèves, L-2633 Senningerberg, R. Luxembourg B 29 192. En outre, tous les investisseurs italiens doivent se référer au « Formulaire de demande étendue », et tous les investisseurs de Hong Kong doivent se reporter à la section « Informations supplémentaires pour les investisseurs de Hong Kong », décrite dans le Prospectus. Des copies du Prospectus, du KID ou du KIID, des Statuts et des rapports annuels et semestriels, en allemand, ainsi que des informations complémentaires peuvent être obtenues gratuitement auprès du représentant en Suisse. Le représentant en Suisse est Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, 1204 Genève. L'agent payeur en Suisse est la Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, 1204 Genève. Le présent document a été élaboré uniquement à titre d'information ; il ne constitue ni une offre ni une recommandation d'achat ou de vente de titres particuliers, ou d'adoption d'une stratégie de placement particulière. Tout indice mentionné dans le présent document est la propriété intellectuelle du fournisseur concerné (y compris les marques déposées). Les produits basés sur des indices ne sont pas recommandés, analysés, vendus ou promus par le fournisseur concerné, qui se dégage de toute responsabilité à leur égard. Le fonds est géré de manière active et son style de gestion n'est pas limité par la composition de l'indice de référence.

Tous les investissements comportent des risques, y compris une possible perte en capital. Les informations contenues dans le présent document ne s'appuient pas sur la situation d'un client en particulier. Elles ne constituent pas un conseil d'investissement et ne doivent pas être interprétées comme constituant un conseil en matière fiscale, comptable, juridique ou réglementaire. Avant de prendre une décision d'investissement, les investisseurs doivent solliciter l'avis d'un conseiller juridique et financier indépendant, y compris s'agissant des conséquences fiscales.

Le recours à l'effet de levier augmente les risques, de sorte qu'une variation relativement faible de la valeur d'un investissement peut entraîner une variation disproportionnée, favorable ou non, de la valeur de cet investissement et, par conséquent, de la valeur du Fonds.

Un investissement dans ce Fonds consiste en l'acquisition de parts ou d'actions du fonds, et non d'un actif sous-jacent donné tel qu'un immeuble ou des actions d'une société, dans la mesure où ces derniers sont seulement des actifs sous-jacents détenus par le Fonds.

Les informations contenues dans le présent document ne sont pas une recommandation ou une « analyse financière » et sont classées comme des « informations publicitaires » conformément à la réglementation européenne ou suisse applicable. Cela signifie que ces informations publicitaires (a) n'ont pas été préparées conformément aux obligations juridiques visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière et (b) ne sont soumises à aucune interdiction de transaction préalable à la diffusion d'analyses financières.

MSIM n'autorise pas les intermédiaires financiers à utiliser et distribuer ce document, à moins que cette utilisation et cette distribution ne soient effectuées conformément aux lois et réglementations applicables. MSIM ne peut être tenu responsable et se décharge de toute responsabilité en cas d'utilisation, abusive ou non, de ce document par tout intermédiaire financier. Si vous êtes un distributeur de Morgan Stanley Investment Funds, il est possible que vous puissiez distribuer certains fonds, tous les fonds ou des parts de certains fonds. Veuillez vous reporter à votre contrat de sous-distribution avant de transmettre des informations sur les fonds à vos clients.

Il est interdit de reproduire, copier, modifier, utiliser pour créer un document dérivé, interpréter, afficher, publier, poster, mettre sous licence, intégrer, distribuer ou transmettre tout ou une partie de ce document, directement ou indirectement, ou de divulguer son contenu à des tiers sans le consentement écrit explicite la Société. Il est interdit d'établir un hyperlien vers ce document, à moins que cet hyperlien ne soit destiné à un usage personnel et non commercial. Toutes les informations contenues dans le présent document sont la propriété des auteurs et sont protégées par la loi sur les droits d'auteur et par toute autre loi applicable.

Ce document peut être traduit dans d'autres langues. Lorsqu'une telle traduction est faite, seule la version anglaise fait foi. S'il y a des divergences entre la version anglaise et toute version de ce document dans une autre langue, la version anglaise prévaudra.